

De la difficulté de penser l'Ontario français

Serge Miville

Number 43, 2018

La *RNO*... déjà 40 ans!

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058530ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1058530ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Miville, S. (2018). De la difficulté de penser l'Ontario français. *Revue du Nouvel-Ontario*, (43), 57–97. <https://doi.org/10.7202/1058530ar>

Pierre Savard, « De la difficulté d'être Franco-Ontarien » (p. 11-22) et Donald Dennie, « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien » (p. 69-90), *Revue du Nouvel-Ontario* (Les Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance), n° 1, 1978.

De la difficulté de penser l'Ontario français

SERGE MIVILLE
Université Laurentienne

*À la mémoire du professeur Gaétan Gervais (1944-2018),
qui a défriché et cultivé un champ
dont on récolte aujourd'hui le fruit.*

1. Introduction¹

Le quarantième anniversaire de la seule revue universitaire interdisciplinaire portant sur l'étude de l'Ontario français est une occasion en or de revenir sur sa première livraison en 1978, une époque où les études franco-ontariennes demeuraient embryonnaires, et son vaste chantier, en friche. La *Revue du Nouvel-Ontario* (RNO) a activement contribué pendant quatre décennies à l'émergence de ce champ qui poursuit son mûrissement, alors que plus de trois générations de chercheurs y ont relevé le défi de « penser » l'Ontario français.

Notre objectif pour ce texte est de réfléchir sur un aspect fondamental des études franco-ontariennes qu'ont soulevé les historiens ayant contribué au premier numéro

¹ Nous tenons à remercier chaleureusement Stéphanie Chouinard et Jean-François Laniel d'avoir commenté une version antérieure de ce texte.

de la *Revue*. Plus précisément, il s'agit de porter un regard sur les contributions de Pierre Savard et de Donald Dennie, qui proposent deux textes en dialogue. Le premier porte sur la « difficulté d'être Franco-Ontarien » et le second, sur la difficulté de « penser » l'Ontario français ou, pour reprendre le vocabulaire de Dennie, sur la difficulté d'être « idéologue » franco-ontarien. Ce dialogue correspond à ce que nous nommons l'enjeu « existentiel » qui traverse le champ des études franco-ontariennes. Nous espérons mettre en relief en quoi ces deux textes sont fondateurs et toujours pertinents, en montrant rapidement leur contribution et ce qu'ils représentent pour le champ tel qu'il se présente aujourd'hui dans sa version critique. Cette démarche nous permet de réfléchir sur ce que nous appelons la « crise existentielle » du champ, la même qui traverse depuis des décennies l'idée même d'un Ontario « français », alors que nos sociétés sont pénétrées par des discours qui déconstruisent les idées normatives de nation et de société. Cette « crise » est particulièrement manifeste dans un récent essai publié par la politologue Aurélie Lacassagne² qui, de par sa démarche négationniste, court-circuite de larges pans du champ afin de réfléchir « sur » l'Ontario français plutôt « qu'à partir » de celui-ci.

Si thèse il y a, suggérons qu'il est en effet difficile de penser l'Ontario français puisque tous ne s'entendent pas sur son existence ni même sur sa pertinence comme objet d'étude, d'une part, et, d'autre part, en raison du fait que le questionnement sur son existence est une composante fondamentale du champ. « L'objet », en d'autres mots, est fragile, voire contesté. Son champ, pourtant constitué, est

² Aurélie Lacassagne, *Perspectives créoles sur la culture et l'identité franco-ontarienne. Essai sur une prise de parole*, Sudbury, Prise de parole, 2017, 195 p.

toujours remis en question. Si l'Ontario français est effectivement une communauté imaginée³, ses contours sont néanmoins flous. Il est à la fois une communauté ethnique et une minorité nationale; il est nationalitaire⁴. Il cherche à – ou a historiquement voulu – « faire société », comme le dit Joseph Yvon Thériault⁵, tout en étant incapable d'y parvenir entièrement. Son utopie – ou son horizon⁶ –, est, en ce sens, tiraillée entre une certaine filiation avec le projet canadien-français et l'intégration dans la « nouvelle fondation » du Canada des années 1980⁷. En ce sens, l'Ontario français, comme le suggère une historiographie naissante⁸, serait un cas d'espèce

³ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La découverte, 2006, 214 p.

⁴ Joseph Yvon Thériault, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 15-32.

⁵ Joseph Yvon Thériault, *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de Parole, coll. « Agora », 2007, 390 p.

⁶ Voilà certaines des composantes de la « référence nationale » chez Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 393 p.; Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 419-467. Voir également Jean-François Laniel, « Les petites nations au prisme de la tradition et de la modernité, suivi d'un détour au Canada français/Malkite nacii prez prizmata na tradiciata i modernostta. Pogled kym frenska Kanada », *Sociologičeski problemi/Problèmes sociologiques*, 47, 2015, p. 90-109. Pour ce dernier « la référence nationale est le partage d'une même symbolique, qui change et s'adapte au monde réel, dont elle n'est toutefois pas la réplique, mais une interprétation ». C'est son histoire, ses idéologies et sa littérature, mue d'un sentiment de distinction, qui permet au groupe de développer cette référence.

⁷ Dumont affirme, en effet, que le Canada s'est refondé sur les bases du multiculturalisme durant les années 1980. Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 255 p.

⁸ Nous pensons notamment ici à l'étude de Michel Bock, « Des braises sous les cendres. L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans J.-F. Laniel et J. Y. Thériault, *Retour sur les États généraux du*

particulièrement intéressant pour réfléchir sur les petites sociétés⁹ ou les minorités nationales sans État en raison de son comportement nationalitaire à travers les époques. Pour d'autres, toutefois, la notion même d'un Ontario « français » est caduque et représente une norme qui opprime l'expression naturelle des identités multiples des citoyens. Le français, qui figure comme une « ressource », est un « capital » symbolique et culturel, comme le dirait Pierre Bourdieu, et comme le réaffirme les chantres des *cultural studies*. Ce capital serait gardé jalousement par une certaine élite franco-ontarienne qui impose des normes opprimantes, ce qui limite l'accès à ladite ressource¹⁰. L'élite dépenserait alors son capital sur les enjeux liés à ses intérêts de classe afin de maintenir sa domination sur la masse francophone. Cette dernière serait d'ailleurs peu intéressée par les enjeux d'ordre linguistique et culturel (institutions, écoles, collèges, universités, services

Canada français, Montréal, PUM, 2016, p. 167-232; et à François-Olivier Dorais *Un historien dans la cité. Gaétan Gervais et l'Ontario français*, Ottawa, PUO, coll. « Amérique française », 2017, 264 p. On peut aussi souligner les contributions importantes de Jean-François Laniel, « L'état québécois est-il un État-parent? Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 58, n° 3, 2017, p. 549-579; Jean-François Laniel « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2, 2015, p. 15-37; Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault, « La question religieuse et la Confédération : ontogenèse de la dualité nationale », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 83, 2017, p. 35-49.

⁹ François Paré suggère cette piste dans *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir, 1992, 175 p.

¹⁰ Pensons ici aux normes linguistiques, tant au niveau de l'accent qu'au niveau du vocabulaire, qui seraient érigés par cette élite. Celles-ci contribueraient à une « insécurité linguistique ». Les normes élevées seraient inaccessibles pour les membres d'autres classes sociales. La domination serait ainsi assurée.

en français, arts, etc.), même si ceux-ci forment et informent la base de son particularisme identitaire, politique et institutionnel. En effet, ce sont ces institutions qui permettent à l'Ontario français de participer à la francophonie canadienne et québécoise. Nous n'avons qu'à regarder chez les Dalpé, Desbiens et Haentjens à titre d'exemple¹¹.

L'Ontario français a plusieurs composantes qui le distinguent des minorités ethniques canadiennes. Son espace public, bien qu'incomplet, est bel et bien constitué et présent à travers de nombreux organismes et institutions, que l'on pense aux écoles, aux médias ou au réseau

¹¹ L'Ontario français continue à nourrir le milieu artistique québécois (et à être nourri par celui-ci), comme si le « centre » montréalais demeurait un référent pour la « périphérie » franco-ontarienne. Nous utilisons, bien sûr, ces termes sans aucune connotation. En plus de ceux que nous avons nommés, pensons, plus récemment, à Mehdi Cayenne, à Damien Robitaille et à Katherine Levac comme exemples de la nature transfrontalière de cette culture franco-ontarienne et québécoise. Le va-et-vient artistique n'a rien de nouveau : Ottawa est devenu, dès le 19^e siècle une capitale culturelle canadienne-française, ancré notamment autour de l'Institut canadien-français. Plus récemment, les villes comme Kapuskasing, Sudbury, Ottawa et Toronto demeurent des passages obligés pour les tournées de nombreux musiciens québécois, comme en témoignent les fêtes de la Saint-Jean Baptiste, la Nuit émergente, le Festival franco-ontarien ou la Franco-Fête. L'espace artistique québécois déborde bel et bien la frontière provinciale et s'inscrit dans une mouvance transfrontalière, et la cartographie des arts franco-ontariens inclut la métropole et ses institutions. Tout comme la culture franco-ontarienne n'a jamais émergé d'un *vacuum* et a été/est traversée par des influences transnationale (la contre-culture américaine, par exemple), elle a été traversée et inspirée – et continue de l'être – par le Québec. Cette réalité n'est pas anodine. Si tout est flux et fluidité comme le suggèrent les *cultural studies*, comment alors expliquer que les artistes franco-ontariens tendent à s'installer vers Montréal plutôt qu'à Sao Paulo ou à New York ou même Paris pour réaliser leur art? C'est que la métropole représente un milieu d'ancrage et donne un sens.

associatif. Ce dernier est plus ou moins dynamique selon l'époque, mais est généralement militant, comme en témoignent les enjeux qui ont occupé l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO), pour ne nommer qu'eux. Plus encore, l'Ontario français, et le Canada français dont il est issu, ont longtemps eu la prétention de former un peuple ayant contribué à la fondation du Canada.

Il peut paraître curieux de réfléchir à une « crise existentielle » qui traverserait l'Ontario français alors qu'il s'agit d'une des minorités linguistiques les mieux nanties sur le plan juridique et institutionnel. Combien de minorités peuvent clamer avoir deux réseaux d'écoles primaires et secondaires – l'un public et l'autre séparé – protégés par la Constitution du pays? Si les institutions forment l'identité, comment est-il possible d'affirmer la « fragilité » du groupe comme étant l'une de ses caractéristiques principales? En fait, la dissolution des solidarités traditionnelles, le désengagement de l'ancienne élite, l'effritement du réseau institutionnel ecclésiastique canadien-français, la multiplication – et la concurrence – des identités particulières ainsi que les défis que pose la diversité contribuent à brouiller les cartes identitaires et référentielles en francophonie canadienne et en Ontario français. Alors que les Franco-Ontariens se représentaient jadis comme « peuple fondateur » bien au-delà de la rupture du Canada français des années 1960, son intégration dans le giron canadien multiculturel et bilingue – et capitaliste diraient certains – contribuerait à déplacer une référence forte, « autonome », par une référence à laquelle ils participent, mais dont ils ne

génèrent pas nécessairement le contenu¹². Pour le dire autrement, les historiens observent un déplacement en Ontario français d'une référence « canadienne-française » à une référence « canadienne », avec toutes les conséquences que ce changement engendre, notamment un relâchement dans son « historicité », entendue ici dans son sens sociologique¹³, comme étant la capacité de « faire » son histoire ou de se représenter en tant que sujet politique¹⁴.

2. De la difficulté de définir l'objet franco-ontarien

C'est en 1978 que paraît le tout premier numéro de la *Revue du Nouvel-Ontario*, une initiative lancée par le premier centre de recherche de l'Université Laurentienne, l'Institut franco-ontarien (IFO). Un regroupement de chercheurs, jeunes et moins jeunes, a pris la parole afin de produire un forum de langue française pour réfléchir sur les Franco-Ontariens à partir de l'Ontario français. La subtilité est importante. Ce regroupement part d'un axiome selon lequel l'Ontario français existe, que le « Nouvel-Ontario » fait partie de son territoire, et que ce territoire est peuplé de Franco-Ontariens. Ces Franco-Ontariens partagent une langue, une histoire, une culture

¹² La francophonie canadienne aurait résisté longtemps au multiculturalisme pour enfin l'adopter. Stéphane Savard, « "Pour une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement". Les leaders franco-ontariens et les encadrements politiques fédéraux, 1968-1984 », *Politique et Société*, vol. 27, n° 1, 2008, p. 129-155; Michel Bock, « Des braises sous les cendres », *op. cit.*

¹³ À ne pas confondre avec les « régimes d'historicité » et de l'expérience du temps que propose l'historien François Hartog dans *Les régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003, 272 p.

¹⁴ Joseph Yvon Thériault, « Entre la nation et l'ethnie... », *op. cit.*

et des aspirations communes qui les distinguent des autres groupes communautaires qui composent le Canada.

Deux articles en particulier engagent un dialogue direct dans cette première publication. Si la perspective de Pierre Savard postule dès le départ que les Franco-Ontariens forment un sujet politique autonome et autoréférentiel, le texte de Donald Dennie adopte une lentille « critique », ou marxiste, qui met en doute l'existence continue de cette « société ». Une vision inspirée de cette perspective critique a d'ailleurs gagné en popularité depuis quelques décennies. S'il est courant depuis les années 1990 de voir une telle réflexion dans les études franco-ontariennes, il faut remonter à Dennie pour y trouver son origine. Son texte est en quelque sorte un premier jet de ce qui va devenir une importante posture épistémologique des *cultural studies* en Ontario français, celle que Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier nomment « l'école de Toronto¹⁵ ». Contrairement à la perspective entretenue par Savard qui voit dans l'Ontario français une communauté « nationale », la perspective critique y voit plutôt un construit homogénéisant qui ne colle pas à la réalité quotidienne des Franco-Ontariens. Ces derniers sont multiculturels, immigrants, exogames, hybrides, ouverts sur le monde et « créoles », de sorte qu'ils doivent s'émanciper de ces discours normatifs jugés renfermés et régressifs que leur impose l'élite afin de quadriller la réalité empirique de la culture première. À son extrême, cette posture ne fait pas que critiquer la culture seconde,

¹⁵ L'expression se retrouve dans Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 205-240.

ou les éléments référentiels, mais y voit un certain complot : ce tour de baguette magique discursif aurait été conçu afin de maintenir en place une certaine élite qui s'est définie comme porte-parole de la communauté auprès de l'État et de la majorité. Celle-là mobilise ses ressources linguistiques et crée des normes inatteignables pour la population francophone dans le but d'asseoir son pouvoir, le tout au nom d'une société qui n'aurait jamais existé. Dennie ne pousse pas aussi loin sa critique. Selon lui, une société canadienne-française en terre ontarienne aurait bel et bien existé, mais elle se serait depuis évanouie.

Une perspective « nationaliste » : Pierre Savard et la difficulté d'être franco-ontarien

Un mot s'impose sur le regretté Pierre Savard (1936-1998). Savard est à l'époque professeur au département d'histoire à l'Université d'Ottawa, institution à laquelle il s'est joint en 1972 en provenance de l'Université Laval à Québec. Il est alors directeur du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), qui est à la fois un centre d'archives et un centre de recherche. Expert en histoire du Canada français et ayant contribué au champ d'étude sur l'histoire religieuse au Canada français et sur les mouvements de jeunesse (notamment le scoutisme), les intérêts de recherche de Savard s'articulaient surtout autour de l'étude du réseau institutionnel canadien-français dont le clergé a historiquement été le point d'ancrage.

Savard propose un tour d'horizon de l'Ontario français, tant au niveau démolinguistique que sociopolitique, à une époque où plusieurs sont sur le qui-vive en raison de l'avènement au pouvoir en 1976 du Parti québécois. En effet, ce dernier a promis la tenue d'un référendum sur la

souveraineté-association durant son mandat, ce qui aura lieu en 1980. Les études canadiennes sont également traversées par une croissance des études « ethniques » et « multiculturelles » auxquelles Savard participera avec son collègue sociologue Raymond Breton. Cette décision sera critiquée, car, comme le montre bien Stéphane Savard dans son étude des politiques fédérales et de l'Ontario français, l'élite résiste bec et ongles aux désignations en termes de minorité ethnique parmi les autres¹⁶.

Dans ce contexte d'insécurité politique et dans un monde pré-*Charte canadienne des droits et libertés*, Pierre Savard énonce un postulat qui sert à ancrer la « société » franco-ontarienne dans son autonomie : « Contentons-nous de rappeler qu'existent incontestablement en Ontario français une conscience culturelle originale et une production artistique souvent à ses balbutiements, mais riche en promesse, et agent de fierté collective chez les jeunes¹⁷ ». Plus tard, Savard rappellera que l'utilisation du nom « Franco-Ontarien » serait une manifestation « à la fois de leur attachement à la culture et la langue canadiennes-françaises¹⁸ », en plus de souligner l'attachement à l'Ontario et de marquer une distance avec le Québec. Autrement dit, on constate ici une certaine continuité, une « trace » comme le disent Thériault et Meunier, avec une identité (ou une « référence ») canadienne-française. Il n'y a pas ici de rupture brutale et de constitution d'une nouvelle identité *ex nihilo*.

¹⁶ Raymond Breton et Pierre Savard (dir.), *The Quebec and Acadian Diaspora in North America*, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1982, 199 p.; Stéphane Savard, « Pour une politique globale... », *op. cit.*

¹⁷ Pierre Savard, « De la difficulté d'être Franco-Ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, 1978, p. 12.

¹⁸ *Ibid.*, p. 13.

La posture de Savard présuppose l'existence d'une communauté franco-ontarienne issue du Canada français. En effet, l'Ontario français serait une petite société, un groupe particulier qui ne trouve pas d'analogie parmi les nombreuses minorités ethniques du pays. Vers la fin de son article, il critique cette tentation d'amalgame :

Confondre épanouissement dans une culture donnée et aide aux immigrants pour s'adapter au « *melting pot* » canadien anglophone relève de la haute fantaisie politique. Faire comme si culture et langue pouvaient facilement se séparer est une insulte à l'expérience canadienne-française depuis deux siècles¹⁹.

L'expérience franco-ontarienne serait donc en continuité avec une histoire qui date de la colonisation de la Nouvelle-France. Malgré l'inscription de la communauté dans le temps et la durée, les politiques promues par les États, tant provincial que fédéral, feraient abstraction de cette réalité nationale²⁰.

Pour Savard, la présence historique des Canadiens français justifie un statut politique particulier pour l'Ontario français, car elle participe à une société globale canadienne-française. Pour plusieurs membres de l'élite canadienne-française de la première moitié du 20^e siècle, la Confédération a été un pacte entre deux nations, deux « peuples fondateurs », les Canadiens français et les Canadiens anglais²¹. Si cette conception a bel et bien été

¹⁹ *Ibid.*, p. 21.

²⁰ *Ibid.*, p. 20.

²¹ L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) se ralliera très tardivement, vers les années 1990, à l'idée que les peuples autochtones forment également un peuple fondateur. Cela dit, comme le suggèrent Bock et d'autres, la notion même de peuples fondateurs et de dualité nationale cède invariablement le pas à l'acceptation du multiculturalisme et à la dualité linguistique. Michel Bock, « Des braises sous les cendres... », *op. cit.*

une partie importante de la référence canadienne-française²², elle s'épuise au Québec et en francophonie canadienne, notamment durant les années 1990 alors que la Fédération des francophones hors Québec abandonne la notion et adopte même, plus tard, une perspective de la « Francophonie » ou des « Francophonies de l'Amérique ou des Amériques », selon le cas²³. La structure était toutefois friable. Comme l'indique Savard, le sort réservé aux Franco-Ontariens serait une démonstration « éclatante [de] l'échec de la Confédération canadienne entendue comme pacte entre deux nations », notion qu'il qualifie de « naïve » compte tenu des décisions politiques du Canada anglais depuis la Confédération. En effet, Savard soutient qu'il existe au Canada une politique de « deux poids, deux mesures » depuis 1867 qui « continue d'empoisonner les relations entre francophones et anglophones du pays », rappelant que les garanties constitutionnelles pour les minorités, en 1867, touchaient surtout la minorité anglo-protestante du Québec plutôt que les communautés franco-catholiques hors Québec. Le résultat serait qu'après « deux cents ans » de présence en Ontario et une décennie après l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* du gouvernement fédéral qui instaure le bilinguisme institutionnel au Canada, « les Franco-Ontariens restent, dans leur province, des citoyens de

²² Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault suggèrent même qu'il existe une genèse religieuse de cette dualité nationale. Voir Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault, « La question religieuse et la Confédération... », *op. cit.*

²³ Jean-François Laniel, « De l'Amérique française à la Francophonie d'Amérique : la transformation des horizons nationalitaires en francophonie canadienne », dans Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Montréal, PUM, coll. « Politeia », 2016, p. 297-344.

deuxième classe au plan culturel²⁴ ». C'est ainsi qu'il serait difficile « d'être » Franco-Ontarien.

Ce qu'il faut retenir de l'essai de Savard est la présence de ce que Dennie appelle « l'orthodoxie » en études franco-ontariennes ou une conception « nationaliste » de l'Ontario français, c'est-à-dire l'existence *a priori* d'une « société » franco-ontarienne en gestation issue du Canada français, de son univers institutionnel et de sa référence historique, elle-même le legs d'une colonisation européenne en terre d'Amérique²⁵. Vu ainsi, l'Ontario français, sujet politique et minorité nationale, doit s'attendre à un traitement particulier de la part du gouvernement fédéral et de la province. C'est cette posture de « minorité nationale » qui lui permet d'exiger des institutions, la gestion de celles-ci et une protection contre l'assimilation. Pour Dennie, toutefois, ce parti pris tient à peu de choses.

Une perspective « critique » : Donald Dennie et la difficulté d'être idéologue franco-ontarien

Dennie propose, dans la première livraison de la *RNO*, une perspective marxiste qui était jusqu'alors largement inédite dans les études franco-ontariennes. Si sa posture n'a pas réussi à convertir l'historiographie franco-ontarienne à la perspective critique, il est important de noter qu'elle figure parmi les premières études de ce genre en Ontario français. Son positionnement sera largement adopté (sans malheureusement qu'elle ne s'y réfère) par la pers-

²⁴ Pierre Savard, « De la difficulté... », *op. cit.*, p. 18-19.

²⁵ C'est la perspective que retient également Gaétan Gervais dans *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Institut franco-ontarien/Prise de parole, coll. « Agora », 2003, ch. III, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », p. 193-218.

pective « néomarxiste », dont se réclament certains socio-linguistes de « l'école de Toronto ».

Dennie anticipe cette perspective en refusant l'existence *a priori* d'un Ontario « français », y voyant surtout une idéologie qui se décline en plusieurs composantes. Son argument affirme que la perspective « orthodoxe » est une chimère. Le Franco-Ontarien moyen, qui est principalement un ouvrier à l'époque, s'intéresserait plus à l'amélioration de son sort socio-économique et de sa condition matérielle. Il ne serait que peu préoccupé par l'objectif d'institutionnaliser l'Ontario français par l'obtention d'écoles de langue française, la gestion de ces dernières et en maintenant une Association canadienne-française de l'Ontario vigoureuse.

L'auteur prépare son analyse avec une déconstruction des principaux thèmes de « l'idéologie franco-ontarienne » dont les fonctions seraient de « rationaliser une vision du monde » et de la rendre universelle, d'inscrire certaines valeurs dans la durée pour démontrer leur permanence, de légitimer les rapports de forces et de domination, en plus d'avoir une fonction « mystificatrice » qui sert à déguiser les intérêts de classe²⁶. Dennie identifie également quatre thèmes de l'idéologie franco-ontarienne qui composent le nationalisme en Ontario français de l'époque : l'existence d'un Franco-Ontarien qu'on ne saurait définir, la présence d'une communauté ou d'une société minoritaire, l'importance pour celle-ci de la langue et de la culture afin de se perpétuer et, enfin, l'idée selon laquelle la minorité a certains « droits » que doit lui reconnaître l'État²⁷.

²⁶ Donald Dennie, « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, 1978, p. 69-70.

²⁷ *Ibid.*, p. 71-73.

Cette idéologie « orthodoxe » et « conservatrice » s'articulerait autour de la préservation d'une entité qui n'existerait plus et sur une crainte de la disparition de la communauté par les forces d'intégration – ce qu'on nomme l'assimilation – à la société majoritaire et capitaliste. Or, ce discours anti-assimilationniste et nationaliste ne serait pas au service des intérêts de la masse ouvrière. Il sert plutôt à maintenir en poste la nouvelle élite qui cherche à freiner les ravages de l'intégration et à justifier ainsi son existence. Ironiquement, note Dennie, la vision « renforce la position du Maître colonisateur [*sic*] et contribue à l'acculturation du Franco-Ontarien²⁸ ». En effet, la petite et moyenne bourgeoisie commerciale canadienne-française aurait depuis longtemps abandonné le combat et se serait « intégré[e] silencieusement à la structure économique dominante²⁹ » afin de gagner de nouveaux marchés et faire fructifier ses avoirs dans le grand marché capitaliste. Il y aurait ainsi une rupture importante au sein de l'ancienne solidarité canadienne-française, celle que provoque la stratification sociale du groupe.

Selon Dennie, la « société franco-ontarienne “de jadis” », en raison de la discrimination systémique à laquelle elle faisait face, était « cantonné[e] dans des milieux marginaux », dans lesquels l'élite cléricale et la petite bourgeoisie étaient en mesure d'encadrer les relations, tant au niveau idéologique qu'économique. En raison des « représentations communes » fortes et de l'existence d'une « structure sociale et [d']une culture [...] plus ou moins autonomes », il était possible de parler d'une petite société – pour emprunter à un lexique

²⁸ *Ibid.*, p. 78.

²⁹ *Ibid.*, p. 80.

contemporain – et d’une élite « populaire » (ou organique³⁰). Or, d’après lui, ces structures mêmes qui assuraient l’autonomie des communautés franco-ontariennes « ne sont plus distinctes, ne sont plus autonomes », de sorte qu’une importante stratification sociale et une divergence d’intérêts se seraient opérées³¹.

Selon l’auteur, ce sont les relations de pouvoir entre l’élite et le peuple, les classes bourgeoises et la classe ouvrière, toutes langues confondues, qui sont au cœur des relations sociales et non pas la lutte entre une minorité franco-ontarienne et la majorité ontarienne et canadienne afin d’obtenir de nouveaux droits linguistiques. L’analyse qu’en fait l’historien-sociologue écorche au passage ceux qu’il considère être les représentants d’une nouvelle élite franco-ontarienne : les enseignants, les journalistes, bref, une nouvelle bourgeoisie qui se sert de l’idéologie afin d’asseoir son pouvoir d’interlocuteur entre les décideurs (l’État) et le peuple ouvrier francophone, tout en faisant abstraction de l’exploitation de celui-ci par le système économique nord-américain. En cherchant à perpétuer dans l’idéologie ce qui a jadis été une réalité matérielle, et en fixant leurs intérêts sur la langue et la culture, les « nouvelles élites » creusent un fossé entre elles et la masse franco-ontarienne. Il aurait plutôt fallu un « néonationalisme » franco-ontarien qui défendrait les intérêts matériels de

³⁰ Entendu ici dans le sens que lui donne Antonio Gramsci. Voir Arcangelo R. Buzzì, *La théorie politique d’Antonio Gramsci*, Éditions Nauwelaerts, Louvain, 1967, p. 38. Voir également Jean-François Laniel, « Pour qui nos élites parlent-elles? D’un besoin fondamental des “petites sociétés” », *La Relève*, vol. 2, n° 2, hiver 2010, p. 1, 4-5; Jean-François Laniel, « Petites sociétés, élite intellectuelle et “tradition vivante” ». Contribution à une sociologie des petites sociétés », dans Mihai Dinu Gheorghiu et Paul Arnault (dir.), *Les sciences sociales et leurs publics. Engagements et distanciations*, Iasi, Éditions universitaires Alexandru Ioan Cuza, 2013, p. 409-431.

³¹ Donald Dennie, « De la difficulté... », *op. cit.*, p. 82.

la classe ouvrière francophone³². L'absence de la question sociale dans l'idéologie nationaliste franco-ontarienne limiterait ainsi sa représentativité et sa pertinence.

Cette critique de l'idéologie des nouveaux « mystificateurs » s'explique par la nature des communautés francophones en Ontario, notamment en raison de leur contexte socio-économique et démographique. Sa prolétarianisation mène à une urbanisation de sa population, un phénomène qui s'accroît tout au long de la période de l'après-guerre³³. La fin de la Deuxième Guerre mondiale et le début des Trente glorieuses sonnent le glas d'une réalité rurale pour l'Ontario français. Les villages agricoles majoritairement francophones s'intègrent progressivement à une économie capitaliste industrielle, de plus en plus continentale et américaine. Cette prolétarianisation des Franco-Ontariens provoquerait une véritable rupture avec les assises traditionnelles du passé. L'existence d'une « société » franco-ontarienne, perceptible dans le cas d'une société rurale avec une économie autonome, daterait d'une époque révolue³⁴. Pour Dennie, l'existence d'un Canada français autonome ne serait plus empiriquement vérifiable :

Il a existé en sol ontarien une formation sociale plus ou moins complète, une forme en marge ou à la périphérie de la société capitaliste canadienne, une forme qui était un élément d'une

³² Certains ont vu dans la mouvance artistique franco-sudburoise des années 1970 un élément de ce néonationalisme, mais, comme l'indique Bock, aucun projet politique clair ne s'est dégagé de cette effervescence. Michel Bock, « Des braises sous les cendres... », *op. cit.*

³³ Fernan Carrière explore le changement que provoque ces nouvelles données pour l'Ontario français dans « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », dans Cornelius Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, PUO, 1993, p. 305-340.

³⁴ Donald Dennie, « De la difficulté... », *op. cit.*, p. 80.

réalité plus globale que l'on appelait société canadienne-française. Cette formation sociale n'est presque plus, ses divers éléments ayant été intégrés et dispersés [...] dans la société capitaliste canadienne³⁵.

Qui plus est, l'ancienne élite traditionnelle, notamment le clergé, dont les membres étaient recrutés à même la masse canadienne-française, fond à vue d'œil, laissant son rôle de leadership à une nouvelle bourgeoisie déconnectée des aspirations des Franco-Ontariens³⁶. En effet, si le clergé pouvait se recruter à partir des familles les plus modestes, les enseignants des nouvelles écoles publiques franco-ontariennes devaient en principe obtenir une éducation universitaire à laquelle peu d'ouvriers pouvaient aspirer. En plus de se prolétarianiser et de s'intégrer davantage dans la société capitaliste canadienne, l'Ontario français avait pour élite un groupe qui n'avait plus à cœur les intérêts de la population qu'elle était censée représenter.

Ce « Canada français » ou cet « Ontario français » dont font la promotion les « mystificateurs » serait principalement une construction idéologique : un Ontario « français » du discours, de l'imaginaire. Celui-ci ne réussit plus à informer ni à mobiliser la culture première, et encore moins la culture seconde, pour reprendre Fernand Dumont³⁷, des Franco-Ontariens. Mobilisant

³⁵ *Ibid.*, p. 79-80.

³⁶ *Ibid.*, p. 80. Notons que, bien qu'il soit à l'extérieur du cadre de cet essai, la dure critique de Dennie a été tout aussi rabrouée par l'historien Gaétan Gervais dans un texte analysant l'institutionnalisation de l'Ontario français à Sudbury depuis un siècle. Voir Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnelle de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 5, 1983, p. 67-92. Voir également François-Olivier Dorais, *Un historien dans la Cité...*, *op. cit.*

³⁷ Voir sur la culture seconde Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*,

son capital symbolique et linguistique, la nouvelle élite se maintient en place derrière un écran de fumée.

C'est cette même réflexion qui apparaît durant les années 1990 sous la plume de la sociolinguiste Monica Heller qui, dans son étude sur l'enseignement dans les écoles françaises de Toronto, constate une importante résistance de la part des immigrants francophones et des élèves issus des classes ouvrières devant le discours normatif canadien-français promu par les enseignants. Pour Heller, un ajustement important dans l'enseignement qui mettrait fin à la promotion d'une culture homogène afin d'embrasser la diversité multiculturelle et internationaliste de la réalité francophone de l'Ontario est la seule solution à l'impasse³⁸. À quelques décennies d'intervalle, la réflexion critique et pionnière de Dennie devient alors une des plus importantes postures épistémologiques dans le champ franco-ontarien, et ce, bien malgré lui; les chercheurs qui y adhèrent ignorent le texte et préfèrent étudier l'Ontario français « de l'extérieur », comme s'il n'était pas réellement constitué comme objet d'étude.

« L'objet » franco-ontarien existerait-il vraiment ou est-il une fabulation normative et oppressante de l'élite? Est-ce que nous, chercheurs de l'Ontario français, participons à une « mystification » idéologique afin de maintenir notre position privilégiée? Est-ce que nous contribuons à reproduire les rapports de force dont nous bénéficions? Vu sous cet angle, Dennie pose une question qui suscite un grand inconfort et à laquelle doit se

Québec, PUL, 1998, 177 p.

³⁸ Voir, par exemple, Monica Heller, « L'école et la construction de la norme en milieu bilingue », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, n° 7, 1996, p. 71-93. Pour une analyse plus poussée, voir Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il... », *op. cit.*

confronter toute personne faisant de la recherche sur l'Ontario français. Cette question existentielle caractérise le champ. C'est cette question, au final, qui rend difficile de « penser » l'Ontario français.

3. L'Ontario français comme « crise existentielle »

L'analyse proposée par Dennie n'a jamais été aussi pertinente qu'aujourd'hui. Dans la société des identités où les catégories sont multiples, où se situent le « Franco-Ontarien », le « Canadien français » ou le « Francophone » par rapport aux autres éléments ou marqueurs identitaires? Chez Roger Bernard, l'impact de la « modernité » – ou plutôt de la postmodernité – pose un immense défi à l'Ontario français³⁹. D'autres, comme Christine Dallaire, y ont vu l'évincement des éléments « ethnicisants » de l'identité – parmi lesquels l'histoire et la mémoire figurent au même niveau que la tourtière –, un processus d'émancipation nécessaire pour développer une communauté plus inclusive et diversifiée⁴⁰. Simon Laflamme, qui a analysé ces deux positions, en propose une synthèse, en soutenant que la construction des identités ne peut s'opérer dans un *vacuum*⁴¹. Le contexte (ainsi, l'histoire,

³⁹ Il y aurait, en effet, d'importants défis à assurer une transmission de la langue et la culture franco-ontariennes en raison de problèmes structurels et démolinguistiques dans les communautés francophones de la province que provoquent, entre autres, l'exogamie (français-anglais) des familles. Voir, par exemple, Roger Bernard, « Culture et identité franco-ontarienne », dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *L'œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, CFOF/Prise de Parole, 1993, p. 449-462.

⁴⁰ Christine Dallaire, « 'Fier de qui on est... nous sommes francophones!' L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 127-147.

⁴¹ Simon Laflamme, « La notion d'identité dans les sciences sociales en Ontario français », *Cahiers Charlevoix*, vol. 11, 2016, p. 73-112.

la mémoire) demeure primordial dans la formulation de son identité et de sa communauté.

Or, l'existence de l'Ontario français *est* question. L'auteur et essayiste tchèque, Milan Kundera, nous rappelle que cette crise existentielle guette l'ensemble des petites sociétés. En parlant de ces petites nations de l'Europe centrale qui créent, qui vivent, qui font leur propre universalisme, mais qui sont caractérisées par leur fragilité, Kundera nous rappelle la condition qui pèse toujours sur ces sociétés :

Les petites nations. Ce concept n'est pas quantitatif : il désigne une situation; un destin : les petites nations ne connaissent pas la sensation heureuse d'être là depuis toujours et à jamais; elles sont toutes passées, à tel ou tel moment de leur histoire, par l'antichambre de la mort; toujours confrontées à l'arrogante ignorance des grands, elles voient leur existence perpétuellement menacée ou mise en question; car leur existence *est* question⁴².

Il n'en demeure pas moins que la nature même de ce qu'on peut appeler l'Ontario « français » – ou même les Franco-Ontariens – est en constante mutation. Le Québec a pu proposer de recadrer la nation et de la renvoyer aux frontières québécoises. Ses institutions étatiques – qu'elles soient politiques, éducatives ou autres – permettent, du moins en partie, d'agir comme supplément d'âme aux vicissitudes de l'éclatement des identités. Bien que cette identité soit fortement critiquée et que cette société soit également caractérisée par sa fragilité, il n'en demeure pas moins qu'au Québec vivent des Québécois.

La seule institution capable de produire un effet semblable en Ontario français demeure l'école qui, elle-même, représente un champ de bataille entre une école « d'en haut » qui « crée » la société et une école « d'en bas » qui,

⁴² Milan Kundera, *Les testaments trahis*, Paris, Gallimard, 1993, p. 223. Les italiques sont de Kundera.

elle, doit représenter les aspirations des individus qui la fréquentent⁴³. Dans ce combat, c'est surtout l'histoire qui est prise pour cible. L'histoire franco-ontarienne, en raison de son passé canadien-français et de son projet politique nationalitaire, est jugée obscurantiste, dans une perspective limitée par les œillères d'un présent qui valorise « l'ouverture », la « diversité », la « fluidité », etc. Dans les *cultural studies* telles qu'utilisées en Ontario français, Clio, la muse de l'histoire, est mise en procès dans un tribunal fantoche et condamnée au forçat afin de réécrire le passé franco-ontarien dans un présentisme⁴⁴ amblyope. L'objectif de cette « réinterprétation » serait de se libérer du honteux souvenir du Canada français et de sa globalité qui ne concorderaient plus avec les valeurs « actuelles ». La collectivité, purgée de son odieux récit, serait émancipée.

Clio mise à mal ou l'histoire comme épouvantail

Les études en sociologie sur la francophonie canadienne nous disent que l'Ontario français vacille entre la nation et l'ethnicité et adopte un comportement dit « nationalitaire⁴⁵ ». Incapable de se former en nation, sa prétention d'être une « minorité nationale », c'est-à-dire un peuple fondateur ou une minorité « pas comme les autres », demeure

⁴³ Joseph Yvon Thériault, « De l'école de la nation aux écoles communautaires ou de l'école d'en haut à l'école d'en bas », *Faire société...*, *op. cit.*; Monica Heller, « L'école et la construction de la norme... », *op. cit.*; Annie Pilote et Marie-Odile Magnan, « L'école de la minorité francophone : l'institution à l'épreuve des acteurs », dans Joseph Yvon Thériault et coll. (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire...*, *op. cit.*, p. 275-317.

⁴⁴ Le présentisme est une expérience du temps théorisée par François Hartog, caractérisée par « un présent massif, envahissant, omniprésent qui n'a d'autre horizon que lui-même, fabriquant quotidiennement le passé et le futur dont il a, jour après jour, besoin ». François Hartog, *Les régimes d'historicité...*, *op. cit.*, p. 200.

⁴⁵ Joseph Yvon Thériault, « Entre la nation et l'ethnie... », *op. cit.*

toutefois structurante. Allons plus loin : cette prétention de « faire société⁴⁶ », cette prétention d'être un sujet politique autonome, cette prétention d'avoir une historicité et d'être autoréflexif est non seulement nécessaire, elle représente sa condition existentielle. Cette « intention vitale⁴⁷ », irréalisable soit-elle, demeure la condition *sine qua non* de cet Ontario français qui vogue entre société et identité. Sans prétention sociétale, cette « identité » ne devient qu'un fragment d'une subjectivité liée aux caprices de l'individualisme, qu'un élément décoratif parmi tant d'autres de la mosaïque canadienne. Cette prétention nécessite toutefois un important univers symbolique, une référence que lui lègue son héritage afin d'éclairer son horizon.

Or, la tendance actuelle est de larguer tout ce qui peut paraître normatif du point de vue national, et tout ce qui est mémoriel, car représentant des éléments opprimants pour la subjectivité de l'individu, au profit d'un discours néo-marxiste et postcolonial. L'histoire et la mémoire du Canada français⁴⁸, qui ont pourtant porté un projet sociétal de langue française en terre ontarienne, sont perçues comme gênantes, car catholiques, élitistes, traditionalistes. Et elles sont malencontreusement présentées comme figées, folkloriques, « quétaines » ou *kitsch* – il faudrait ainsi les renier. « Tel un jeu à somme nulle », nous rappelle Jean-François Laniel, « plus de modernité voudrait dire moins de tradition⁴⁹ ». Les *cultural studies*

⁴⁶ Joseph Yvon Thériault, *Faire société...*, *op. cit.*

⁴⁷ Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il... », *op. cit.*

⁴⁸ Michel Bock, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui », dans Joseph Yvon Thériault et coll. (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire...*, *op. cit.*, p. 161-204.

⁴⁹ Jean-François Laniel, « Les petites nations... », *op. cit.*, p. 95.

exigent que l'histoire, la mémoire et la référence nationale s'effacent afin de faire place à plus « d'ouverture » et de « diversité », après quoi la communauté pourra enfin « s'émanciper » de la domination qu'exerceraient les élites de la petite société, domination qui, au final, serait équivalente à celle de la société anglo-américaine dominante, au grand capital, etc. Son postulat nous dit qu'il n'y a qu'une seule manière d'être « ouvert » et « moderne », à la manière canadienne et plus largement anglo-saxonne, c'est-à-dire multiculturaliste. Si le Canada français, le Québec et l'Ontario français conçoivent et mettent en pratique leur vision de la modernité en la passant au tamis de leur « tradition vivante » (et atteignent ainsi, à leur manière, l'universel), les *cultural studies* voient plutôt en elle la manifestation d'un ethnicisme résilient⁵⁰.

C'est ce désaveu qui se dégage d'un essai récemment publié par la politologue Aurélie Lacassagne. Reprenant la fausse dichotomie entre le « renfermement » canadien-français et l'« ouverture » que proposerait la « créolisation », l'auteure poursuit la tradition néomarxiste que nous avons présentée plus haut en s'assurant de renouer avec le projet d'épuration de l'histoire au nom d'une émancipation nécessaire de la collectivité. Dans ses *Perspectives créoles sur la culture et l'identité franco-ontarienne*, elle invite le lecteur à déconstruire la « Culture avec un grand C », car elle serait « productrice et reproductrice de discours identitaires hégémoniques⁵¹ ». La « Culture » (et la référence nationale) de l'Ontario français serait alors

⁵⁰ Jean-François Laniel, « Petites sociétés, élite intellectuelle... », *op. cit.*

⁵¹ Aurélie Lacassagne, *Perspectives créoles...*, *op. cit.*, p. 21-22. Bien que l'essai n'ait pas été publié dans la collection « Agora » de la maison d'édition et échappe ainsi à l'évaluation par les pairs, ses postulats ont la prétention de représenter un ouvrage savant.

imposée par le haut et brimerait les Franco-Ontariens. Il faudrait ainsi s'émanciper de l'histoire et de la culture canadiennes-françaises, qui représenteraient une forme de tribalisme malheureux, afin d'épouser la marginalité, qui, elle, permettrait une contestation politique et émancipatrice légitime, que seule la poésie peut réaliser.

Caricaturons : en empruntant à son épistémologie, nous pourrions affirmer que Lacassagne utilise son capital symbolique et culturel de professeure en science politique et l'armature des *cultural studies* afin de proposer un essai fortement idéologique qui fait abstraction du champ des études franco-ontariennes. Rappelons-le, il s'agit d'une posture qui étudie l'Ontario français « de l'extérieur », d'une position de surplomb dont le lieu et le pouvoir ne sont pas interrogés mais auto-déclarés « critiques ».

Sous le couvert de la noble entreprise de « met[tre] à bas les murs hermétiques des disciplines », Lacassagne propose, via « une forme de créolisation intellectuelle », une nouvelle lecture de l'Ontario français qui passe par la négation des principaux chercheurs du champ⁵². En effet, seul un club sélect composé de Fernand Dorais, François Paré et Gaston Tremblay semble être épargné de la boule de démolition des « murs hermétiques »⁵³. Quant à la sociologie sur la francophonie canadienne et le Québec, elle est complètement absente au profit des *cultural studies* d'un Stuart Hall. Après avoir été colonisée par les *ethnic studies* de l'école de Chicago qui ont fait du Canada français une « *folk society* » prémoderne⁵⁴, voilà

⁵² *Ibid.*, p. 15.

⁵³ Il est difficile de justifier ou de comprendre pourquoi un seul article de Lucie Hotte est mobilisé et aucun écrit de Johanne Melançon n'apparaît. Les deux sont sans doute parmi les plus importantes théoriciennes de l'esthétique franco-ontarien.

⁵⁴ Sur les études de l'école sociologique de Chicago sur le Canada français et la *folk society*, voir Jean-François, « Les petites nations... », *op. cit.*

qu'il faut émanciper la francophonie canadienne de sa propre sociologie pour la coloniser de nouveau par les *cultural studies* britanniques, comme si la réalité sociologique était partout la même.

Si Lacassagne est sélective dans les études littéraires et passe par « les grands » pour sa sociologie, les études historiques sur l'Ontario français sont réduites à néant. Clio, la cancre de la famille, doit être écartée. En effet, l'histoire en Ontario français représente ce qu'il y a de plus honteux. Le passé et la tradition vivante empêcheraient l'ouverture : « [P]our que cette ouverture ait lieu, on ne peut se rattacher à un récit mémoriel statique et exclusif, on ne peut se permettre un attachement nostalgique au passé⁵⁵ ». Dans un but avoué de réécrire le passé canadien-français et franco-ontarien, de l'extirper d'une « nostalgie » qui languit, « [t]out est donc à refaire⁵⁶ », rien de moins. Puisqu'il s'agit de tout refaire, l'essayiste invite à se « réapproprier » l'histoire pour réaliser son programme.

L'essai répète ce qui a été une orthodoxie pendant des décennies dans les études sur la francophonie canadienne : les États généraux du Canada français et la rupture de 1969 marquent la naissance, dans un *vacuum*, de cultures francophones originales provincialisées. Les grands rendez-vous nationaux montréalais « confirment l'implosion du Canada-français [*sic*] et marquent le début d'un lent processus de réidentification [...] puisque l'identité canadienne-française se trouve *de facto* vidée de son sens⁵⁷ ». Thèse forte, mais depuis lors largement critiquée⁵⁸. Rappelons

⁵⁵ Aurélie Lacassagne, *Perspectives créoles...*, *op. cit.*, p. 38.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 65.

⁵⁸ Loin d'être vidé de sens, le projet canadien-français sert de carburant à ces communautés francophones minoritaires. Michel Bock,

d'ailleurs que l'année 1969 marque également le dépôt à *Queen's Park* du Rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, le rapport Saint-Denis, pour qui la culture canadienne-française est loin d'être vidée de sens. Son projet sociétal informe le désir des commissaires de doter les Franco-Ontariens de structures institutionnelles qui permettraient une autonomie de la minorité en terre ontarienne. Loin de la rupture, le Comité poursuit sur une voie qui a été depuis longtemps préparée, mais en investissant les structures étatiques⁵⁹.

L'essayiste fait donc abstraction de cet important rapport et, de surcroît, d'une historiographie et même d'un champ d'études. Dans son récit « réapproprié », de jeunes Franco-Ontariens, traversés par la contre-culture, jettent les bases d'une culture originale avec la fondation de CANO et de nombreuses institutions toujours présentes sur le territoire sudburois. Pour Lacassagne, l'« émergence institutionnelle et esthétique part de presque rien ». Pourtant, comme le rappelle l'historien Gaétan Gervais,

« Des braises... », *op. cit.*; Serge Miville, « Nous sommes l'un des deux peuples fondateurs et nous voulons être traités comme tel[s] : la référence canadienne-française dans la presse franco-ontarienne (1969-1982) », à paraître dans *MENS : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, 2019; Serge Miville, « À quoi sert aux Canadiens français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone? » : représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français (1969-1986) », mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2012, 246 p. La thèse de la rupture est largement revue dans Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national*, Montréal, PUM, coll. « Politeia », 2016, 410 p.

⁵⁹ Voir Michel Bock, « Jeter les bases d'une 'politique franco-ontarienne' » : le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle à l'heure des grandes ruptures (1967-1970) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 9, 2012, p. 61-106.

la Nuit sur l'étang s'inspire de la Nuit de poésie à Montréal en 1970. Les éditions de l'Hexagone de Gaston Miron servent de modèle à Prise de parole. Le théâtre franco-sudburois est traversé par le théâtre québécois de la même époque et représente le prolongement d'une pratique artistique sudburoise de longue date. Les musiciens québécois traversent la frontière pour inspirer les artistes locaux dont CANO musique⁶⁰. Ajoutons que l'élite franco-ontarienne cherchait également à nourrir cette autonomie culturelle à travers ses manifestations politiques, tant publiques qu'en coulisse. Le *vacuum* n'existe pas.

Mais le mythe du *vacuum* est nécessaire à Lacassagne. Soulignons que son objectif est d'amener l'Ontario français à dépasser son projet nationalitaire dont le « modèle identitaire » serait celui d'une « identité unique [...] monolinguis[t]e » (illégitime, car opprimant) en prescrivant la fluidité du multilinguisme créole (légitime, car opprimé)⁶¹. C'est pourquoi l'auteure voit dans la « prise de parole » des artistes durant les années 1970 à Sudbury, avec leur « jocal franco-ontarien » et l'utilisation libre de mots anglais, la manifestation d'une culture hybride qui reflète la « réalité » du milieu. Ainsi, elle y voit la naissance d'une nouvelle identité politique :

[S]ans Paiement, Desbiens ou Dalpé, les Franco-Ontariens n'existent pas comme communauté culturelle et politique. [...] Politiquement, nous n'aurions ni le discours, ni les institutions [...]

⁶⁰ Gaétan Gervais, « Fernand Dorais en son contexte franco-ontarien 1969-1994 », dans Gratien Allaire et Michel Giroux, *Fernand Dorais et le Nouvel-Ontario. Réflexions sur l'œuvre et sur l'influence d'un provocateur franco-ontarien. Actes du colloque tenu à Sudbury les 24 et 26 novembre 2004*, Sudbury, Institut franco-ontarien, coll. « fleur-de-trille », 2007, p. 23-24.

⁶¹ Aurélie Lacassagne, *Perspectives créoles...*, *op. cit.*, p. 43.

permettant d'articuler notre oppression et notre marginalité, et potentiellement un discours émancipateur⁶².

L'exiguïté ferait en sorte que seul l'artiste est en mesure de prendre la parole politique. Or, plutôt que nous inviter à emprunter la voie du « dépassement de l'exiguïté⁶³ » en réinvestissant un projet nationalitaire et universel, la politologue nous invite à embrasser une « éthique » de la marginalité, car elle seule permettrait l'émancipation. Cette fétichisation de la marginalité est telle qu'elle largue le projet politique au profit du discours politique, voire de la prose esthétique.

Soulignons que l'objectif de Lacassagne est d'amener l'Ontario français à dépasser son projet nationalitaire puisque son « modèle identitaire » serait celui d'une « identité unique [...] monolinguis[t]e » qui, caricaturons, est illégitime, car oppressant. Elle lui préfère de loin la fluidité du multilinguisme créole qui est légitime, car opprimée⁶⁴. En effet, c'est dans les marges que sont représentés les groupements identitaires et minorités opprimés. Comme un jeu à somme nulle, il faut donc réduire le projet nationalitaire qui ne serait ni politique, ni ouvert, ni émancipateur afin d'augmenter une certaine idée de la marginalité qui, elle, permet de produire un discours d'émancipation.

Or, un événement curieux qui cadre mal avec le récit de Lacassagne se produit au même moment que se multiplient les voix des artistes : la création en 1975 à Sudbury du drapeau franco-ontarien par l'historien Gaétan Gervais et l'étudiant Michel Dupuis. Symbole politique s'il en est

⁶² *Ibid.*, p. 33.

⁶³ Jean-François Laniel et Kateri Létourneau, « Québec et francophonie canadienne hors Québec, avons-nous encore quelque chose à nous dire? », *Argument*, vol. 12, n° 2, 2010.

⁶⁴ Aurélie Lacassagne, *Perspectives créoles...*, *op. cit.*, p. 43.

un, la politologue nous encourage néanmoins à « dépasser le drapeau ». Pourquoi? Celui-ci représenterait, en quelque sorte, le dernier soubresaut d'une époque révolue, celle du nationalisme tribal. Elle rappelle, par exemple, que les drapeaux en Europe ont fait des millions de morts durant les guerres. L'amalgame, facile, est au bas mot problématique. L'Ontario français n'est pas un État-nation, encore moins une « vieille nation⁶⁵ », et on ne lui connaît aucune ambition impériale.

Mais plus encore, cette réflexion sur le drapeau révèle l'incompréhension qu'en a l'auteur. En effet, Lacassagne dénonce ce qu'elle perçoit être « le seul symbole, le seul point de ralliement » identitaire pour plusieurs Franco-Ontariens. Si tel est le cas, affirme-t-elle, « nous ne pourrions pas nous projeter bien loin dans l'avenir⁶⁶ ». Acquiesçons. Cela dit, voir dans le drapeau l'unique symbole d'une société est bien mal connaître sa raison d'être. La fonction du drapeau dans les petites sociétés permet autant de marquer la frontière et l'espace qui nous appartient que d'évoquer l'existence du groupe dans la durée. Le drapeau représente ainsi un moyen, et non pas une fin, comme en témoignent les manifestations politiques du 1^{er} décembre 2018 qui ont regroupé 15 000 Franco-Ontariens et leurs alliés en Ontario, au Québec et ailleurs en francophonie canadienne. Il évoque, entre autres choses, l'autonomie du groupe et l'existence d'une « société globale » en Ontario français, si incomplète soit-elle. Le drapeau témoigne de la tentative historique d'autonomisation de l'Ontario français, de son historicité, de sa représentation comme sujet politique, de son désir, autrement dit, de « faire société ». Il n'évoque surtout pas

⁶⁵ *Ibid.*, p. 63.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 64.

une « communauté de sang » et cherche également à dépasser les limites d'une « communauté de mots » en évoquant la communauté d'histoire, la référence, l'horizon et, donc, de surcroît, l'utopie à atteindre.

L'horizon nationalitaire ou le dépassement de soi

Ces multiples attaques contre le passé de l'Ontario français et du projet nationalitaire partent du principe erroné selon lequel il s'agit historiquement d'une communauté liée par le sang. L'Ontario français comme société ne représente pas une communauté ethnique dont l'adhésion requiert un pédigrée qui remonte à la Nouvelle-France. Elle n'est pas non plus une tribu renfermée qui s'enveloppe autour d'un drapeau. Elle est, et a toujours été, traversée par un réseau intellectuel international et transfrontalier et d'une circulation de biens, d'idées et de personnes qui sont guidées par un principe de base : faire vivre en Amérique une société originale de langue française. Il ne s'agit pas d'une nouveauté. L'Ontario français représente la poursuite de cet objectif qu'on ne peut plus moderne.

Il faut comprendre, lorsque nous évoquons la « société », qu'il s'agit d'un idéal type à partir duquel nous pouvons mesurer l'intention de l'Ontario français. Nous l'évoquons plus haut : l'Ontario français ne pourra jamais se constituer en État-nation. Cela dit, s'il adopte un comportement nationalitaire et refuse son ethnicisation comme groupe identitaire parmi d'autres, il prétend ainsi faire société. Cette intentionnalité demeure, rappelons-le, une condition essentielle à son existence. C'est un projet qui a rallié des milliers d'individus et démontre en fait l'ouverture du groupe, qui a fait naître une culture seconde, nationalitaire celle-ci, qui propose une distance

de sa culture première, c'est-à-dire du lieu de naissance, de l'origine ethnique, de la classe sociale, pour rejoindre une globalité, un projet, un horizon. Loin d'être un facteur d'exclusion ou la manifestation d'un tribalisme, cette culture seconde, qui permet de regrouper la diversité du milieu, est plutôt caractérisée par son inclusion.

N'est-il pas vrai que le premier évêque d'Ottawa (Bytown) était un Français? Faut-il rappeler que la première messe à Sainte-Anne-des-Pins (Sudbury) est chantée par un Suisse? N'a-t-on pas invité une masse importante de communautés religieuses féminines et masculines d'Europe afin d'œuvrer à ériger une société originale de langue française en Amérique? Les oblats et les jésuites, par exemple, venus du vieux continent, n'ont-ils pas contribué à l'édification d'universités, de collèges classiques, de lieux de savoirs qui ont permis la socialisation des enfants dans une communauté qui dépassait leur milieu immédiat⁶⁷? N'est-ce pas, d'ailleurs, le rôle de l'école dans les sociétés modernes? Cette francophonie canadienne était, dès sa naissance, une vaste opération transfrontalière et transnationale, tant par la nature de son élite et par les courants migratoires qui l'ont fait naître que par la participation de la population à ses institutions.

Or, le présentisme des *cultural studies* que mobilise Lacassagne refuse cette réalité. Le passé est épouvantail. Les références collectives et l'univers symbolique qui s'en dégagent sont suspects puisque normatifs. Dans ce postulat, rompre avec le passé et avec l'horizon nationalitaire permet de mieux refléter le milieu immédiat, la « réalité sur le terrain » ou la culture première. Or, la vénération du miroir présente son lot de dangers. Le miroir ne trace

⁶⁷ Est-il toujours nécessaire de rappeler que les universités d'Ottawa, de Sudbury et la Laurentienne ont été fondées principalement par des communautés religieuses?

pas de chemin et ne représente pas d'horizon à atteindre⁶⁸. Il ne permet pas de hisser l'âme au-delà de la mêlée. Il n'est pas le dépassement que représente la culture seconde. Tout ce que le miroir peut faire est refléter en image le sujet qui se présente devant lui. Le miroir ethnicise la société, car il la réduit à une simple identité parmi d'autres. Cela a pour conséquence d'éliminer la prétention universelle du projet nationalitaire que porte un groupe. Dès lors, il cesse de former une société globale.

Conclusion

Encore faut-il vouloir dépasser son milieu immédiat. Pourquoi essayer de « faire société » lorsqu'une autre société globale, majoritaire, hégémonique et réconfortante est si accessible pour le Franco-Ontarien? Pourquoi être un sujet politique autoréférentiel alors que l'hybridité colle à « la réalité » sur le terrain et représente le reflet de la culture première? Pourquoi créer sa propre utopie lorsqu'il y en a une qui existe à la portée de la main⁶⁹?

Comment peut-on d'ailleurs postuler l'existence d'un Ontario « français » alors que les francophones de la province, comme l'affirme Dennie, ont intégré l'économie nord-américaine et la société canadienne, perdant ainsi les éléments distinctifs de leur « société »? Lorsqu'il est

⁶⁸ Cette métaphore du reflet du miroir est encore plus puissante après le dévoilement le 25 septembre 2018 d'un « Monument de la francophonie » devant la législature de la province à *Queen's Park*. Les colonnes de miroir qui composent un des trois éléments du monument arborent le lys et le trille et les paroles de « Notre Place » de Paul Demers. Si elle permet l'inclusion (tout sujet s'y présentant y est reflété, peut se voir dans cette francophonie), le monument ne propose aucun horizon et aucun projet.

⁶⁹ François Charbonneau, « Comprendre le nouveau nationalisme canadien : le Canada comme idéal moral politique », dans Colin Coates et Geoffrey Ewans (dir.), *Introduction aux études canadiennes, histoires, identités, cultures*, Ottawa, PUO, 2012, p. 78-91.

question d'étudier l'Ontario français, qu'étudions-nous? Les statistiques démontrent que la plupart des franco-phones de la province n'utilisent pas le français comme principale langue de communication à la maison⁷⁰, que plus de 66 % d'entre eux naissent dans un ménage exogame⁷¹ et que, de ceux qui intègrent les institutions scolaires franco-ontariennes et qui décident de poursuivre au niveau postsecondaire, seule un peu plus de la moitié le font en français⁷². Ceux qui « décrochent » des institutions sont-ils Franco-Ontariens? Faut-il parler français pour être Franco-Ontarien? Font-ils toujours partie de « l'objet » franco-ontarien? Que faire du décalage entre un Ontario « français » et une francophonie de plus en plus intégrée à l'imaginaire canadien? Comment pouvoir naviguer une réalité dans laquelle l'identité « franco-ontarienne » n'est qu'une parmi tant d'autres?

Qui plus est, comment affirmer l'existence d'une « société » sur un si vaste territoire et dans lequel chaque région vit sa particularité? La tension régionale a déjà été

⁷⁰ Les données du recensement de 2016 indiquent que seuls 277 040 Ontariens ont le français comme langue parlée le plus souvent à la maison. Selon l'AFO, il y aurait 622 340 Franco-Ontariens. Certes, ces statistiques ne disent pas toute l'histoire des pratiques langagières des Ontariens. Cela dit, les données démontrent un déclin de l'utilisation du français au foyer dans la province depuis plusieurs décennies. Statistique Canada, « Langue parlée le plus souvent à la maison selon autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (Total) et âge (Total), chiffres de 2016 pour la population à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel du Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 – Données intégrales », <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/>.

⁷¹ Selon les données de Statistique Canada en 2006. Office des affaires francophones, *Profil de la communauté francophone de l'Ontario 2009*, [Toronto], [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario], [2009], p. 14.

⁷² Julie Boissonneault, « Études universitaires en français en Ontario : entre motivations personnelles et contraintes institutionnelles », *Cahiers Charlevoix*, vol. 11, 2016, p. 157-191.

très vive⁷³. Comment alors réunir le fait français de Hearst à Toronto, de Sudbury à Ottawa, de Pointe-aux-Roches à Red-Lake? Le vaste territoire qu'est l'Ontario français n'est-il pas caractérisé notamment – sinon principalement – par cette diversité dont le filon commun nous échappe? Il est difficile de trouver une réponse satisfaisante à toutes ces questions. Suggérons néanmoins que ces communautés sont, au-delà de leurs particularités, liées par leur fragilité relative et par une certaine intentionnalité – dont la participation dans l'unique institution démocratique en Ontario français, l'école, est une composante majeure – qui représente le socle sur lequel reposent ces éléments disparates.

Cette difficulté de penser l'Ontario français s'explique également, rappelons Kundera, par le fait que l'Ontario français *est* question. Voilà son lot, pour le meilleur et pour le pire. Or, cette même difficulté existe à des degrés variables pour l'Acadie, le Québec ou les autres petites sociétés. La fragilité est ainsi une caractéristique qu'elles ont toutes en commun. À cet effet, lisons Kundera :

[C]e qui distingue les petites nations des grandes, ce n'est pas le critère quantitatif du nombre de leurs habitants; c'est quelque chose de plus profond : leur existence n'est pas pour elles une certitude qui va de soi, mais toujours une question, un pari, un risque; elles sont sur la défensive envers l'Histoire, cette force qui les dépasse, qui ne les prend pas en considération, qui ne les aperçoit même pas⁷⁴.

⁷³ Michel Bock et Serge Miville, « Participation et autonomie régionale : l'ACFO et Ottawa face à la critique des régions (1969-1984) », *Francophonies d'Amérique*, n° 34, 2012, p. 15-40.

⁷⁴ Milan Kundera, *Le rideau : essai en sept parties*, Paris, Gallimard, 2005, p. 47.

Le chemin de l'avenir est ainsi obscurci. Il représente un terrain miné entre l'aspiration des subjectivités individualistes et le projet collectif de faire naître dans l'espace post-canadien-français une société autoréférentielle moderne de langue française qui, à sa manière, atteint l'universel.

Contrairement à Pierre Savard qui, il y a 40 ans, nous proposait de réfléchir sur l'Ontario français à partir de lui, et donc de l'analyser comme une petite société, les études que nous avons présentées misent plutôt sur sa désintégration sous couvert d'un projet émancipatoire. Or, si prétendre qu'il y aurait une quelconque équivalence dans le projet nationalitaire autonomiste de l'Ontario français, la domination du capitalisme américain ou de l'hégémonie culturelle anglo-saxonne peut faire sourire, c'est exactement ce que nous invitent à faire les *cultural studies*.

Références

- Anderson, Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La découverte, 2006, 214 p.
- Bernard, Roger, « Culture et identité franco-ontarienne », dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *L'œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, CFOF/Prise de Parole, 1993, p. 449-462.
- Bock, Michel, « Des braises sous les cendres. L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991), dans Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault, *Retour sur les États généraux du Canada français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016, p. 167-232.
- Bock, Michel, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 161-204.
- Bock, Michel, « “Jeter les bases d'une ‘politique franco-ontarienne’” : le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle à l'heure des grandes ruptures (1967-1970) », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, vol. 9, 2012, p. 61-106.
- Bock, Michel et Serge Miville, « Participation et autonomie régionale : l'ACFO et Ottawa face à la critique des régions (1969-1984) », *Francophonies d'Amérique*, n° 34, automne 2012, p. 15-40.
- Boissonneault, Julie, « Études universitaires en français en Ontario : entre motivations personnelles et contraintes institutionnelles », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, vol. 11, 2016, p. 157-191.
- Breton, Raymond et Pierre Savard (dir.), *The Quebec and Acadian Diaspora in North America*, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1982, 199 p.
- Buzzi, Arcangelo R., *La théorie politique d'Antonio Gramsci*, Éditions Nauwelaerts, Louvain, 1967.

- Carrière, Fernan, « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 », dans Cornelius Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 305-340.
- Charbonneau, François, « Comprendre le nouveau nationalisme canadien : le Canada comme idéal moral politique », dans Colin Coates et Geoffrey Ewans (dir.), *Introduction aux études canadiennes, histoires, identités, cultures*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 78-91.
- Dallaire, Christine, « 'Fier de qui on est... nous sommes franco-phones!' L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 127-147.
- Dennie, Donald, « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, 1978, p. 69-70.
- Dorais, François-Olivier, *Un historien dans la cité. Gaétan Gervais et l'Ontario français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 2017, 264 p.
- Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 393 p.
- Dumont, Fernand, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 419-467.
- Dumont, Fernand, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 255 p.
- Gervais, Gaétan, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Institut franco-ontarien/Prise de parole, coll. « Agora », 2003.
- Gervais, Gaétan, « La stratégie de développement institutionnelle de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 5, 1983, p. 67-92.
- Gervais, Gaétan, « Fernand Dorais en son contexte franco-ontarien 1969-1994 », dans Gratien Allaire et Michel Giroux (dir.), *Fernand Dorais et le Nouvel-Ontario. Réflexions sur l'œuvre et sur l'influence d'un provocateur franco-ontarien. Actes du colloque tenu à Sudbury les 24 et 26 novembre 2004*, Sudbury, Institut franco-ontarien, coll. « fleur-de-trille », 2007, p. 15-29.

- Hartog, François, *Les régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003, 272 p.
- Heller, Monica, « L'école et la construction de la norme en milieu bilingue », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, n° 7, 1996, p. 71-93.
- Kundera, Milan, *Les testaments trahis*, Paris, Gallimard, 1993.
- Kundera, Milan, *Le rideau : essai en sept parties*, Paris, Gallimard, 2005.
- Lacassagne, Aurélie, *Perspectives créoles sur la culture et l'identité franco-ontarienne. Essai sur une prise de parole*, Sudbury, Prise de parole, 2017, 195 p.
- Laflamme, Simon, « La notion d'identité dans les sciences sociales en Ontario français », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, vol. 11, 2016, p. 73-112.
- Laniel, Jean-François, « Les petites nations au prisme de la tradition et de la modernité, suivi d'un détour au Canada français/ *Malkite nacii prez prizmata na tradiciata i modernostta. Pogled kym frenska Kanada* », *Sociologičeski problemi/Problèmes sociologiques*, 47, 2015, p. 90-109.
- Laniel, Jean-François, « L'état québécois est-il un État-parent? Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 58, n° 3, septembre-décembre 2017, p. 549-579.
- Laniel, Jean-François, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2, 2015, p. 15-37.
- Laniel, Jean-François, « De l'Amérique française à la Francophonie d'Amérique : la transformation des horizons nationalitaires en francophonie canadienne », dans Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politeia », 2016, p. 297-344.
- Laniel, Jean-François, « Pour qui nos élites parlent-elles? D'un besoin fondamental des "petites sociétés" », *La Relève*, vol. 2, n° 2, hiver 2010, p. 1, 4-5.

- Laniel, Jean-François, « Petites sociétés, élite intellectuelle et “tradition vivante”. Contribution à une sociologie des petites sociétés », dans Mihăi Dinu Gheorghiu et Paul Arnault (dir.), *Les sciences sociales et leurs publics. Engagements et distanciations*, Iasi, Éditions universitaires Alexandru Ioan Cuza, 2013, p. 409-431.
- Laniel, Jean-François et Kateri Létourneau, « Québec et francophonie canadienne hors Québec, avons-nous encore quelque chose à nous dire? », *Argument*, vol. 12, n° 2, printemps-été 2010, <http://www.revueargument.ca/article/1969-12-31/49-quebec-et-francophonie-canadienne-hors-quebec-avons-nous-encore-quelque-chose-a-nous-dire.html> (consulté le 12 décembre 2018).
- Laniel, Jean-François et Joseph Yvon Thériault, « La question religieuse et la Confédération : ontogenèse de la dualité nationale », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 83, 2017, p. 35-49.
- Laniel, Jean-François et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politeia », 2016, 410 p.
- Miville, Serge, « “Nous sommes l'un des deux peuples fondateurs et nous voulons être traités comme tel[s]” : la référence canadienne-française dans la presse franco-ontarienne (1969-1982) », à paraître dans *MENS : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, 2019.
- Miville, Serge, « À quoi sert aux Canadiens français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone? » : représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la “rupture” du Canada français (1969-1986) », mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2012, 246 p.
- Office des affaires francophones, *Profil de la communauté francophone de l'Ontario 2009*, [Toronto], [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario], [2009], http://ontario400.ca/wp-content/user_files/2013/12/profil-des-francophones.pdf, (consulté le 26 août 2018).

- Paré, François, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir, 1992, 175 p.
- Pilote, Annie et Marie-Odile Magnan, « L'école de la minorité francophone : l'institution à l'épreuve des acteurs », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 275-317.
- Savard, Pierre, « De la difficulté d'être Franco-Ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, 1978, p. 11-22.
- Savard, Stéphane, « "Pour une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement". Les leaders franco-ontariens et les encadrements politiques fédéraux, 1968-1984 », *Politique et Société*, vol. 27, n° 1, 2008, p. 129-155.
- Statistique Canada, « Langue parlée le plus souvent à la maison selon autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (Total) et âge (Total), chiffres de 2016 pour la population à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel du Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 – Données intégrales », <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/> (consulté le 26 août 2018).
- Thériault, Joseph Yvon, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, printemps 1994, p. 15-32.
- Thériault, Joseph Yvon, *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de Parole, coll. « Agora », 2007, 390 p.
- Thériault, Joseph Yvon, « De l'école de la nation aux écoles communautaires ou de l'école d'en haut à l'école d'en bas », *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, coll. « Agora », 2007, p. 191-210.
- Thériault, Joseph Yvon et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 205-240.
- Warren, Jean-Philippe, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998, 177 p.